

du programme précité ne soient pas entrepris par l'AECL mais en fonction de contrats accordés par la CCEA à l'industrie privée et aux sociétés d'ingénieurs.

104. Voilà, monsieur, quelles sont mes propositions à court terme. Voici maintenant ma proposition à long terme et les raisons qui la motivent:

Si l'AECL doit terminer ses travaux actuels de génie et de mise au point, nous avons environ une année et demie pour établir les rouages qui permettront à l'industrie privée d'accomplir ses travaux dans l'avenir. Si on établit ces rouages, il faudra également démembler en partie l'AECL qui n'aura plus besoin des services de son personnel préposé à la conception et à la mise au point des importantes centrales d'énergie nucléaire. Cependant, les sociétés industrielles privées et les sociétés d'ingénieurs qui d'après moi devraient effectuer ces travaux devront faire appel aux services de ces personnes.

Comment résoudre ce problème? Vous connaissez tous la méthode qui consiste à faire étudier la question par une commission royale d'enquête. Je pense que nous convenons tous que cette méthode est parfois employée à mauvais escient. A mon sens, il serait de bonne guerre d'instituer une commission royale (ou de modifier le mandat de la commission royale Glassco selon les besoins) qui devrait faire rapport vers le milieu de 1962 sur la réorganisation en détail de tout ce qui a trait à l'énergie nucléaire au Canada. Je crois qu'une telle commission recommanderait que les travaux futurs de génie et de mise au point soient effectués entièrement par l'industrie privée et par les sociétés privées d'ingénieurs en vertu des règlements de la CCEA ou que là où cela s'impose, la CCEA accorde des contrats aux sociétés privées comme cela se fait aux États-Unis.

105. Il y a deux autres questions très importantes ne relevant pas de la politique qui doivent être examinées sans retard et qui pourraient relever d'une telle commission.

Enrichissement

106. Voici la première question: Devrait-il exister au Canada des installations pour l'enrichissement de l'uranium?

107. Même si le NPD-2 et le CANDU ont été conçus pour utiliser de l'uranium naturel, il est avéré qu'ils pourraient utiliser de façon rentable de l'uranium enrichi*. Par conséquent, je fus quelque peu étonné de la véhémence avec laquelle M. Gray a répondu le 2 mai à une question qui lui avait été posée par M. Drysdale, concernant l'utilisation d'uranium enrichi par le CANDU. Voici ce que M. Gray a répondu:

On n'utiliserait pas de l'uranium enrichi comme combustible de la centrale CANDU, que ce soit à des fins d'ordre économique, technique ou scientifique. Pour utiliser du combustible enrichi, il faudrait vraiment mettre au point un autre réacteur.

Ceci vient en contradiction avec deux rapports de l'AECL, à savoir les rapports portant les numéros 557 et 618, dans lesquels on affirme qu'il en coûterait peut-être un peu moins cher en combustible si on utilisait dans le CANDU du combustible enrichi qui pourrait s'y consumer à un degré suffisamment élevé. On a confirmé ce point par des calculs indépendants faits ailleurs.

Cependant, abstraction faite de ce que le NPD-2 et le CANDU peuvent utiliser du combustible enrichi avec avantage, il est beaucoup plus important de signaler que presque tous les autres réacteurs d'énergie dont on envisage la construction à l'heure actuelle devront utiliser de l'uranium enrichi dans une certaine mesure.

*Rapport de l'AECL numéro 557, p. 17 et l'exposé présenté à Genève par M. Smith—AECL numéro 618.